

ARRÊTÉ DEP-2026-260 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE EQUIPIER POLYVALENT DE
COMMERCE

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 29 octobre 2019 portant création du certificat d'aptitude professionnelle équipier polyvalent de commerce ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2026-1002 conjoint nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle équipier polyvalent de commerce pour la session 2026 dans l'académie de Créteil est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Khadija ELKHOULI, professionnelle

Vice-présidente :

Madame Nassera ACHI, enseignante

Enseignants :

Madame Djamilat ASSOUMANI SAIDOU

Madame Leila DJEZIRI

Madame Audrey CONAN

Monsieur Brahim ELABDI

Monsieur Aziz BOUYAHIA

Monsieur Ahmed ACHILI

Professionnels :

Madame Sheherazade KHARKHACHE

Madame Nabila HADRI

Madame Carole CARON

Monsieur Adel MAJDOUB

Monsieur Luc ROL

Monsieur David PHILIPPE

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET